



Université de Nîmes
DIPLOME D'UNIVERSITÉ

MÉDIATION ET NÉGOCIATION Niveau 1

Vu le Code de l'éducation et en particulier son article L.613-2,

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 relatif à l'Université de Nîmes,

Vu la décision du Conseil d'Université du 9 janvier 2018,

Vu les pièces justificatives produites par

M. Jean-michel COLMANT, né le 13 JUILLET 1964 à Marseille (13)

en vue de son inscription au Diplôme d'Université Mention Médiation et Négociation,

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

Le diplôme universitaire **Mention Médiation et Négociation Niveau 1, mention bien**

est délivré à **M. Jean-michel COLMANT**

au titre de l'année universitaire 2017-2018,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Fait à Nîmes, le 04 décembre 2020

Le titulaire

Le Président
Benoit ROIG

2020 201759830

2020 201759830

Le titulaire

Le Président
Benoit ROIG

Fait à Nîmes, le 04 décembre 2020

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés
au titre de l'année universitaire 2017-2018,

est délivré à **M. Jean-michel COLMANT**

Le diplôme universitaire **Mention Médiation et Négociation Niveau I, mention bien**

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

en vue de son inscription au Diplôme d'Université Mention Médiation et Négociation,

M. Jean-michel COLMANT, né le 13 JUILLET 1964 à Marseille (13)

Vu les pièces justificatives produites par

Vu la décision du Conseil d'Université du 9 janvier 2018,

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 relatif à l'Université de Nîmes,

Vu le Code de l'éducation et en particulier son article L.613-2,

MÉDIATION ET NÉGOCIATION Niveau I

Université de Nîmes
DIPLOME D'UNIVERSITÉ





Université de Nîmes
DIPLOME D'UNIVERSITÉ

MÉDIATION ET NÉGOCIATION Niveau 1

Vu le Code de l'éducation et en particulier son article L.613-2,

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 relatif à l'Université de Nîmes,

Vu la décision du Conseil d'Université du 9 janvier 2018,

Vu les pièces justificatives produites par

M. Jean-michel COLMANT, né le 13 JUILLET 1964 à Marseille (13)

en vue de son inscription au Diplôme d'Université Mention Médiation et Négociation,

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

Le diplôme universitaire **Mention Médiation et Négociation Niveau 1, mention bien**

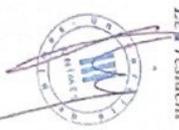
est délivré à **M. Jean-michel COLMANT**

au titre de l'année universitaire 2017-2018,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Fait à Nîmes, le 04 décembre 2020

Le titulaire

Le Président

Benoît ROI

2020 201759830

INSTITUT DES HAUTES ETUDES EN MEDIATION ET NEGOCIATION



Diplôme en Médiation & Négociation
Formation de Base et d'Approfondissement 2017-2018

Jean-Michel Colmant

a validé avec succès les épreuves du diplôme principal en médiation et négociation, soit 250 heures,
conformément aux exigences prévues par la Fédération Française des Centres de Médiation.

Fait à Aix-en-Provence, le 04 décembre 2020

Le titulaire

La Directrice

Laurence Baradat



Numéro de Diplôme : 2017-18.005

L. Baradat